

Date de mise à jour : 16/11/2021

Axe : 4 VERS UN TERRITOIRE PLUS RESILIENT

Objectif : 4.3 Développer et combiner les solutions fondées sur la nature



Action : 4.3.3 Appuyons-nous sur les capacités d'absorption des sols (eau/chaleur)

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Aménagement / Bâti	Adaptation	X			X

Porteur(s) de l'action : Communes et communautés de communes membres du PETR

Partenaire(s) technique(s) et financier(s) : Agence de l'eau Rhin Meuse, SDEA, habitants, ... selon projets

Contexte

Le développement de l'urbanisation et la minéralisation des sols perturbent les relations entre les milieux naturels. Ils créent un appauvrissement de la biodiversité et une fragilisation des écosystèmes. De même, la réduction de la perméabilité des sols augmente la vulnérabilité des secteurs aux phénomènes pluvieux intenses, entrave le renouvellement des nappes phréatiques et peut créer des effets d'îlot de chaleur dans les zones urbanisées.

Dans ce contexte, chaque projet d'aménagement est une opportunité de mettre en œuvre des solutions concrètes pour utiliser les capacités naturelles d'absorption des sols et de la végétation et réguler ainsi les apports d'eau et de chaleur.

Descriptif de l'action

Ce type d'actions est en émergence sur le territoire de l'Alsace du Nord. 5 territoire volontaires, communaux et intercommunaux, ont ciblé 3 types d'objectifs :

- Limiter la minéralisation des sols au profit de l'infiltration localisée des eaux de pluie, en aménagement initial ou lors de travaux de réaménagement de voirie et de déraccordement au réseau pluvial
- Déminéraliser – Reperméabiliser des sols en ciblant des lieux propices (cours d'école, parkings)
- Créer un îlot de fraîcheur en zone urbanisée

Sur la base d'acteurs et d'actions pilotes, il s'agit d'expérimenter puis de faire partager les expertises et les retours d'expérience pour développer ce type d'actions en Alsace du Nord.

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Budget
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nombre de projets réalisés (limitation de la minéralisation / Réimpermeabilisation / Ilots de fraîcheur)							
Partages d'expertises et d'expériences organisés							
Nombre de PLU et leur niveau de prise en compte du sujet (dans leurs documents réglementaires et/ou Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP))							